

**CONSEIL INTERCOMMUNAL**

**COMMUNICATION N°06/2024**  
**du Comité de direction**  
**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SÉCURITÉ RIVIERA**

**Réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller  
intercommunal Héraclès Dellas (La Tour-de-Peilz) qui fait  
suite à la motion : « Pour un audit indépendant de la  
caserne de pompiers de Vevey » lors de la séance du  
Conseil intercommunal du 25 avril 2024**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En date du 23 novembre 2023, Monsieur le Conseiller intercommunal Héraclès Dellas (La Tour-de-Peilz), déposait une motion intitulée : « Pour un audit indépendant de la caserne des pompiers de Vevey ». Le Comité de direction a pris connaissance de son contenu avec une grande attention.

En date du 25 avril 2024, Monsieur le Conseiller intercommunal Héraclès Dellas déposait une interpellation sur le même sujet, souhaitant obtenir un statut sur l'avancement des travaux en lien avec sa demande initiale.

Comme précisé dans la communication orale intervenue lors de la séance du Conseil intercommunal du 25 avril 2024, d'un point de vue strictement juridique, ladite motion doit être déclarée irrecevable. En effet, elle porte sur un domaine qui ne compte pas parmi les attributions du Conseil intercommunal et qui relève de la sphère de compétence de l'organe exécutif (Comité de direction).

Pour le surplus, il est renvoyé aux éléments mentionnés dans la communication précitée, qui avait également pour objectif d'informer le Conseil intercommunal de différentes démarches concrètes qui ont été entreprises à ce jour. Mandaté à cet effet, l'Inspecteur cantonal de la défense contre l'incendie et de secours a d'ores et déjà requis la production de différents documents (directives, consignes, plannings, organigrammes, etc.) qui régissent l'activité du SDIS Riviera ainsi que la caserne de Vevey. Il assurera également des visites d'exercices, contrôles d'interventions ainsi que des interviews. Par ailleurs, il effectuera une visite infrastructurelle afin de rédiger un rapport de synthèse.

Enfin, le Comité de direction et la Direction tiennent à réitérer qu'ils ne manqueront pas d'informer la Commission de gestion sur les démarches entreprises.

Ainsi adopté le 30 mai 2024

**COMITE DE DIRECTION**

Le Président		Le Secrétaire
 Bernard Degex		 Frédéric Pilloud